

**RELEVÉ DES DÉCISIONS
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
RÉUNION DU 25 FÉVRIER 2022**

22.02.01.88 Désignation des représentants de la Région Centre-Val de Loire au sein d'organismes extérieures

Adopté à l'unanimité

FINANCES, PERSONNELS, FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

22.02.01.81 Epsilon - Mutualisation interrégionale de projets informatiques pour les instituts sanitaires et sociaux (SolSTISS)

Approbation :

- de l'avenant n°1 à l'Accord cadre du 30 avril 2019 « assistance, maintenance et évolutions de la solution SOLSTISS » (Solution logicielle de gestion des Instituts Sanitaires et Sociaux »
- de la mise en œuvre du projet SOLSTISS pour la 4^{ème} et dernière année du contrat TMA
- de la cession des droits patrimoniaux de SOLSTISS à titre exclusif au profit d'EPSILON tous en gardant les droits d'utilisation de la solution logicielle

Adopté à l'unanimité

22.02.01.85 Politique D'action Sociale

Attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'Association Sportive du Conseil Régional du Centre-Val de Loire pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.01.86 Autres Dépenses de Personnel

Approbation de la convention d'adhésion au socle commun de compétences du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 reconductible par tacite reconduction pour la même durée de 3 ans

Adopté à l'unanimité

22.02.01.87 Frais d'Assemblée – Frais de déplacements

Mandat spécial confié à Jérémie GODET, Conseiller régional délégué chargé du suivi des dossiers et actions concernant la COP Régionale, pour un déplacement au Danemark du 13 au 18 mars 2022 et prise en compte des frais de déplacements et d'hébergement afférents

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, FONDS EUROPÉENS, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, NUMÉRIQUE

22.02.31.19 Création et reprise d'entreprises artisanales, industrielles et de services

Développement et adaptation des entreprises artisanales, industrielles et de services

Aides aux entreprises

AIDES INFÉRIEURES À 20 000 €

CAP CRÉATION REPRISE

- volet création..... 44 542 €

CAP DÉVELOPPEMENT

- volet investissement matériel..... 105 114 €

- volet investissement immobilier 90 860 €

- volet conseil 19 325 €

- volet export 30 000 €

- volet commercial et numérique..... 24 527 €

CAP SCOOP..... 13 000 €

AIDES SUPÉRIEURES À 20 000 €

CAP CRÉATION REPRISE

- volet création..... 47 366 €

- volet reprise 166 900 €

- volet jeunes pousses innovantes 200 000 €

CAP DÉVELOPPEMENT

- volet investissement matériel..... 221 270 €

- volet investissement immobilier 371 100 €

Versement de solde de la subvention attribuée à la Boulangerie Nicolas dans le cadre de la reprise d'une boulangerie-pâtisserie à Nogent-le-Roi (28) d'un montant de 14 342,50 €

Approbation des conventions dans le cadre du « CAP Développement volet investissement immobilier » avec DALY, la SCI CHINON, TEAM 5D, LGTCD, LE PERE MITON, HKMAS, AMA, CORMAX, CAP ELEC, VILAB, LA GUESNIERE, SOROFRAL, IMMOBILIERE LE CHEMIN VERT, CHIESI SAS

Adopté à l'unanimité

22.02.31.20 Création et reprise, développement des entreprises industrielles, de services, artisanales et des associations

Approbation des modifications d'échéanciers et des avenants afférents

Adopté à l'unanimité

22.02.31.21 Fonds de prévention des difficultés des entreprises

Récapitulatif d'attribution des prêts au titre du Fonds de prévention des difficultés des entreprises pour l'année 2021

Adopté à l'unanimité

22.02.31.22 CAP Développement Centre-Val de Loire Volet Commercial et numérique

Salon Dev'Up Export / Salon Nationaux

Récapitulatif d'attribution de subventions régionales d'un montant de 88 600 € au titre de l'année 2021

Habilitation du Président pour attribuer les aides

Adopté à l'unanimité

22.02.31.25 Développement et adaptation des entreprises

Industrie du futur, clusters et actions collectives

Attribution de subvention pour leurs programmes d'actions 2022 :

- 130 000 € à l'association AEROCENTRE
- 70 000 € à l'association NEKOE
- 60 000 € à l'association SHOP EXPERT VALLEY
- 50 000 € à l'association NOVECO
- 25 000 € à l'association AGREENTECH VALLEY
- 40 000 € à l'association LES CHAMPS DU POSSIBLE
- 30 000 € à l'association PIXEL PLAYERS
- 100 000 € à l'association DREAM EAU & MILIEUX

Approbation des conventions afférentes

Adopté avec une abstention du groupe Ecologie et Solidarité sur les dossiers AEROCENTRE, AGREENTECH et CHAMPS DU POSSIBLE et une non-participation au vote de Monsieur Dominique ROULLET et de Monsieur Nicolas FORISSIER pour le dossier AEROCENTRE et une non-participation au vote de Monsieur Philippe VIGIER sur le dossier CHAMPS DU POSSIBLE

22.02.31.26 Alimentation

Approbation de l'avenant de prolongation à la convention avec l'AREA

Adopté à l'unanimité

22.02.31.27 Fonds Sud Eco

Attribution d'une subvention de 25 000 € à l'association HUB TECH pour la mise en œuvre des actions 2022 de la plateforme collaborative territoriale du Cher et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.31.29 PIA4 (Programmes d'Investissement d'Avenir) Régionalisé
Affectation d'une somme de 19 000 000 € au titre du PIA4 régionalisé

Approbation :

- de la convention régionale PIA4 entre la Région Centre-Val de Loire, l'État, BPI France et la Caisse des Dépôts
- du cahier des charges et lancement de l'appel à projets "projets de filières" PIA4
- du cahier des charges et lancement de l'appel à projets "projets d'innovation" PIA4

Amendement présenté par le groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants : adopté à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

22.02.31.30 Appel à projets « innovation collaborative » en Région Centre Val de Loire

Sélection du programme de recherche collaboratif PACT3 labellisé par le pôle de compétitivité Atlanpole Biothérapies

Sélection du programme de recherche collaboratif FAROPLAST labellisé par le pôle de compétitivité S2E2

Autorisation donnée à Bpifrance pour instruire les dossiers de demande de subvention :

- pour un montant cumulé de 366 000 €, au bénéfice de la société MaCSAF de l'université de Tours et du CHRU de Tours
- pour un montant cumulé de 397 800 €, au bénéfice des sociétés COGIT COMPOSITES du CETIM CVL et de l'université d'Orléans

Adopté à l'unanimité

22.02.31.57 Économie Sociale et Solidaire

Récapitulatif d'attribution de subventions régionales CAP Solidaire pour un montant total de 23 000 € au titre de l'année 2021

Habilitation du président pour attribuer les aides

Adopté à l'unanimité

22.02.31.83 CPER - Transfert de technologie (2021-2027)

Programmes annuels de diffusion technologique des structures d'interface (CDT, CRT, PFT, ...) au profit des entreprises de la Région centre-Val de Loire : Affectation de crédits d'un montant de 744 500 €

Adopté à l'unanimité

22.02.34.53 PO FEDER FSE Centre-Val de Loire 2014/2020

Axe 10 REACT EU, « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie du COVID 19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie » : Approbation de l'accord de financement FEDER « CAP REBOND à taux préférentiel »

Adopté à l'unanimité

ÉDUCATION, LYCÉES, JEUNESSE, DÉMOCRATIE, SPORT

22.02.11.59 POLITIQUE JEUNESSE

Attribution de subventions :

« MA REGION 100 % ÉDUCATION »

100 % Ouverture Européenne

Lycée Marguerite de Navarre 3 800 €

Lycée Pothier 2 800 €

« MA REGION 100 % JEUNESSE POUR LE CLIMAT »

Lycée Pasteur..... 2 577,96 €

ANNULATION DE SUBVENTION 100 % MOBILITÉS POUR RAISON D'ABANDON :

- 1 550 € au lycée Pierre de Ronsard pour un séjour en Irlande

- 13 794 € au LEAP BENGY pour un séjour en Allemagne

- 14 253,82 € au lycée Silvia Monfort pour un séjour au Pays Bas

- 9 600 € au lycée Marceau pour un séjour au Pays Bas

Modification des délibérations afférentes

PROMOTION DE LA SANTÉ

Participation au fonctionnement du service d'assistance pédagogique à domicile en faveur des lycéens malades ou accidentés (SAPAD) via l'union régionale des pupilles de l'enseignement public (URPEP)

Attribution d'une subvention forfaitaire de 31 500 € à l'URPEP Centre pour l'année scolaire 2021/2022 et approbation de la convention afférente

Points de Contacts Avancés – Reconduction de l'attribution de subventions pour prise en compte des impacts de la crise sanitaire

Attribution de subvention :

- 5 666 € au CICAT pour le renforcement des PDCA en Eure-et-Loir : lycée Marceau et lycée professionnel Maurice Viollette

- 5 666 € au CRS41 pour le renforcement des PDCA en Loir-et-Cher : site de Montoire sur Loir, lycée agricole de Vendôme, lycée Horticole, lycée professionnel Denis Papin et lycée Claude de France

- 6 750 € à l'Association de Promotion de la santé support de Espace Santé Jeunes pour le renforcement des PDCA en Indre et Loire : lycée Choiseul, lycée professionnel François Clouet, lycée professionnel Albert Bayet, lycée Sainte Marguerite, lycée Chaptal/Vinci

Approbation de la convention type

SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION

Attribution d'une subvention de 458 000 € au CRIJ Centre-Val de Loire et approbation de la convention d'application afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.11.60 Désaffectation de biens meubles inscrits à l'inventaire des établissements de la Région Centre-Val de Loire

1 - Pour la procédure de désaffectation simplifiée des biens financés par la Région : accord préalable pour l'établissement d'établir des arrêtés de mise au rebut des biens meubles sans valeur marchande financés par la Région

2 - Pour la procédure de désaffectation de droit commun : proposition de désaffectation des biens meubles à Madame la Rectrice pour les lycées relevant de l'Éducation Nationale

Adopté à l'unanimité

22.02.11.61 FINANCEMENT DES LYCEES

Financement des lycées publics

1) AU TITRE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES LYCÉES PUBLICS 2022

A – Au titre des charges particulières

Attribution d'une participation à un établissement pour des travaux spécifiques et des dépenses exceptionnelles pour un montant de 1 176 €

B – Au titre du transport des élèves

Attribution d'une participation à dix établissements pour le transport des élèves internes pour un montant de 31 907,18 €

2) AU TITRE DES SUBVENTIONS EPS POUR LE TRANSPORT DES LYCÉENS VERS LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EXTÉRIEURES AUX ÉTABLISSEMENTS ET AU TITRE DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS SPORTIVES EXCEPTIONNELLES

A – Au titre du transport des lycéens vers les infrastructures sportives extérieures aux établissements

Attribution d'une participation à 15 établissements pour un montant de 105 384,14 €

B – Au titre de la pratique d'activités sportives exceptionnelles

Attribution de participations à deux établissements pour un montant de 4 758 €

3) AU TITRE DES COMPLÉMENTS DE DOTATION 2022

Attribution de subventions complémentaires pour un montant total de 3 737 196 €

Adopté à l'unanimité

22.02.11.62 EQUIPEMENT DES LYCEES

Affectation de crédits

EPLEFPA DE TOURS FONDETTES

Restructuration de l'internat..... 240 000 €

LYCÉE VOLTAIRE ORLÉANS

Équipement suite à restructuration..... 100 000 €

Individualisation de subventions

Ensemble des établissements

Renouvellement des équipements..... 104 019 €

Renouvellement des véhicules 34 558 €

Annulation de subvention

LEGTA LE CHESNOY 30 000 €

Modification de la délibération afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.11.63 IMMOBILIER DES LYCEES

CONSTRUCTION REHABILITATION RESTRUCTURATION DES LYCEES PUBLICS

Affectations

Lycées Chaptal et Vinci à Amboise - 37

Aménagement des cheminements de la nouvelle entrée des lycées.. 180 000 €

LP les Charmilles à Châteauroux - 36

Réhabilitation du plateau hôtellerie 100 000 €

Abondement

Lycée Choiseul à Tours - 37

Aménagement et sécurisation de l'entrée du site..... 33 000 €

ENTRETIEN MAINTENANCE ET CADRE DE VIE DES LYCEES PUBLICS

Abondements

Lycée Pierre et Marie Curie à Châteauroux - 36

Réfection du SSI (Système de Sécurité Incendie) 75 000 €

EREA Eric Tabarly à Châteauroux - 36

Réfection du SSI (Système de Sécurité Incendie) 10 000 €

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIETE BRIAULT : Travaux du lot n°1 gros œuvre dans le cadre d'un programme de construction et restructuration de bâtiments à la cité scolaire des lycées CHAPTAL et VINCI à AMBOISE (37) : approbation des termes du protocole d'accord transactionnel et du montant de la transaction soit la somme de 2 043 € hors champ de TVA au titre d'indemnisation des dépenses supplémentaires ayant dues être engagées par l'entreprise BRIAULT, dans le cadre de son marché pour l'opération de rénovation partielle de la cité scolaire et transfert de l'internat

Adopté à l'unanimité

22.02.11.65 NUMERIQUE EDUCATIF

Equipements, services et usages

Affectation d'une somme de 157 000 € au titre du sanitaire et social

ACTIONS PARTENARIALES

GIP RECIA

Attribution de subvention :

- 2 056 000 € au titre de la télégestion et des activités de maintenance

- 356 200 € au bénéfice du Scoran E-éducation et des Environnements Numériques de Travail (ENT) « NetO'Centre »

Approbation de la convention financière afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.21.50 Au titre de l'Apprentissage

Approbation de la convention de partenariat avec l'opérateur de compétences OCAPAT et la convention de partenariat avec les organisations professionnelles de la construction et leur opérateur de compétences CONSTRUCTYS

Adopté à l'unanimité

22.02.21.51 Au titre de l'Apprentissage

Immobilier et équipement des CFA

Attribution d'une subvention de 468 838 € à l'Institut de Formation en Alternance (IFA) de Bourges -18 pour des travaux de rénovation énergétique et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.25.35 Sport de haut niveau

I/ Partenariats des clubs élités associatifs et partenariats des clubs élités professionnels : attributions d'aides au titre de la saison sportive 2021/2022

Attribution de subventions d'un montant total de 110 000 € avec deux clubs et d'un montant total de 160 000 € au titre du partenariat avec 7 clubs évoluant dans un championnat organisé par une fédération délégataire

II/ Aides aux athlètes listés « Relève » ou « Espoir »

Attribution d'une aide totale de 10 200 €

Adopté à l'unanimité

MOBILITÉS, TRANSPORTS, INTERMODALITÉS

22.02.29.55 Transport routier de voyageurs

Délégations de Service Public : approbation des protocoles transactionnels DSP 28 et 45 et de l'avenant 1 à la convention de DSP pour la gestion et l'exploitation des services de transports non urbains de voyageurs de l'Eure et Loir « Remi 28 »

DSP 28

Engagement de somme :

- 203 408 € sur le disponible de l'affectation**
- 27 622,32 € au titre de la recette dues par le délégataire de la DSP 28 au titre de l'avenant 13**

DSP 45

Engagement de la somme de 106 381 € sur le disponible de l'affectation

Affectation d'une somme complémentaire de 67 933,30 €

Adopté à l'unanimité

22.02.29.56 Transport routier de voyageurs

Approbation de diverses conventions :

- convention de délégation temporaire de la compétence transports scolaires et avenant à la convention de transfert financier avec le Syndicat des Mobilités de Touraine - SMT**
- conventions de financement de points d'arrêts dérogatoires avec la commune de Briare - 45, la commune de Chabris - 36, le SITS de Buzançais - 36, le RPI de Douadic-Lingé-Lureuil - 36, la communauté de communes du Val de Bouzanne - 36**

Engagement de recettes correspondantes :

- 9 856 € pour la commune de Briare – 45**
- 1 752,30 € pour la commune de Chabris – 28**
- 389,40 € pour le SITS de Buzançais – 36**
- 194,70 € avec le RPI de Douadic-Lingé-Lureuil – 36**
- 4 672,80 € pour la communauté de communes du Val de Bouzanne - 36**

Adopté à l'unanimité

22.02.29.82 Transport aérien - Aéroport de Châteaudun

Non-candidature à la reprise de l'Aéroport de Châteaudun

Approbation de l'avenant n°1 au Contrat de Redynamisation du Site de la Défense de Châteaudun

Adopté à l'unanimité

TERRITOIRES, AGRICULTURE, ALIMENTATION

22.02.26.67 A VOS ID :

Attribution de subventions :

- 215 564 € au titre du volet fonctionnement pour diverses opérations
- 12 400 € au titre du volet investissement pour deux opérations

Adopté à l'unanimité

22.02.26.68 Programmation Etat-Région 2021-2022 :

Attribution de subventions au titre de l'axe thématique « Maisons de santé pluriprofessionnelles – centres de santé » :

- 31 718 € à la communauté de communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse – 36 pour une opération de réhabilitation du bâtiment « anémones » destiné à recevoir une équipe de soins primaires à Eguzon-Chantôme
- 5 500 € à la communauté de communes des Trois Provinces pour une opération d'extension (par la création d'une annexe) de la Maison de Santé Pluridisciplinaire en Berry, à Sancoins

Adopté à l'unanimité

22.02.26.76 Contrats Territoriaux

Validation du bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays des Châteaux correspondant à une enveloppe fongible de 20 600 000 €

Approbation de l'avenant n°1 au Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Attribution de subventions :

- 603 100 € au titre du volet investissement
- 46 600 € au titre du volet fonctionnement

Adopté à l'unanimité avec une non-participation au vote de Monsieur Marc GRICOURT

22.02.26.79 Conventions Région – Département 2015-2021 :

Cher :

Attribution de subventions

Au titre des « résidences seniors » 536 780 €
Au titre des EHPAD..... 1 822 538 €

Eure et Loir :

Attribution de subventions pour un montant total de 399 300 € pour des projets d'investissement dans le cadre du dispositif bourg-centre

Indre-et-Loire :

Attribution de subventions pour un montant total de 47 000 € au titre du volet « Santé et hébergement des personnes âgées et handicapées »

Loir-et-Cher :

Attribution d'une subvention pour un montant de 120 000 € au titre des Logements spécifiques et approbation de la convention avec Loir-et-Cher Logement

Adopté à l'unanimité

22.02.26.80 Contrats Territoriaux :

Validation du bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Dunois correspondant à une enveloppe régionale de 8 805 000 €

Fléchage au sein de l'enveloppe fongible, d'un montant dédié à hauteur de 405 600 € pour le pôle de centralité de Châteaudun (initialement dédié à l'accueil des entreprises), sera réservée à la ville de Châteaudun pour engager des travaux relatifs à la reconversion de la friche GSP, sous réserve du dépôt d'un dossier complet de demande de subvention, pour tout ou partie des dépenses à engager (études, acquisition, travaux de démolition, dépollution, proto-aménagement) avant le 30 juin 2023 ou pour tout autre projet, après la date du 30 juin 2023, répondant à la fois aux priorités locales et régionales, après accord conjoint de la Région et des autres signataires du Contrat

Approbation des cadres de références ajustés 30 – vélo Utilitaire et 30-1 : Initiatives locales pour des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture dans le programme d'actions et de l'avenant n°1 au Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Attribution de subventions :

- 294 200 € au titre du volet investissement**
- 3 600 € au titre du volet fonctionnement**

Adopté à l'unanimité

22.02.26.84 Contrats Régionaux :

Attribution de subventions d'un montant de 6 079 000 € à diverses opérations au titre des Contrats territoriaux

Modification de subventions :

Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne : les dates du projet sont décalées du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} septembre 2021, le montant de la subvention ainsi que le taux restant inchangés

PETR Forêt Orléans Loire Sologne : la période à prendre en considération pour le financement de la 3^{ème} année du Contrat Local de Santé s'étale de juillet 2020 à octobre 2021

Modifications des délibérations antérieures

Adopté à l'unanimité avec une non-participation au vote de Madame Magali BESSARD et Madame Carole CANETTE

22.02.31.01 Accompagnement des entreprises agricoles, volets ressources humaines, agriculteurs en situation de fragilité et accompagnement stratégique : Approbation du cadre d'intervention 2022 « accompagnement des entreprises agricoles » ouvert du 25 février au 28 mars 2022

Affectation de crédits d'un montant de 863 000 € correspondant à 76 000 € pour le présent cadre d'intervention, 613 000 € pour le cadre d'intervention installation-transmission et 174 000 € sur le cadre d'intervention multifonctionnalité

Adopté à l'unanimité

22.02.31.04 Mesures en faveur de l'élevage suite à la révision du zonage des zones défavorisées simples

Attribution d'une subvention de 4 200 € à la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire afin de prendre en compte les derniers dossiers « accompagnement stratégique » reçus fin 2021 (montant correspondant à la contrepartie de l'État versé par l'État)

Approbation de l'avenant n°1 à la convention afin de prolonger le délai de la convention

Adopté à l'unanimité

22.02.31.07 Cap Filières

Attribution de subventions à divers bénéficiaires dans le cadre des Cap Filières

Cap bovin Lait 3G	3 995 €
Cap bovin viande 4G.....	2 976 €
Cap caprins 4G	2 996 €
Cap équins 4G	55 523,53 €
Cap horticulture pépinières	687 €
Cap ovins 4G	3 696 €
Cap viticulture 3G	3 791,40 €
AUTRES ACTIONS	
Cap bovins viande 4G	42 155,75 €
Cap équins 4G	22 816 €
Cap horticulture 3G.....	112 490 €
Cap légumes 3G	11 480 €
Cap viticulture 3G	22 292,88 €

Approbation d'une convention type

Cap sécurisation fourrages – investissement bâtiments de stockage suite à la sécheresse 2019 – validation d'une convention type pour accorder le report des réalisations dans le contexte COVID : approbation de l'avenant type et modification des délibérations antérieures

Cap sécurisation fourrages – diagnostics fourrages et appuis techniques : attribution de subventions :

- 7 644 € à la Chambre d'Agriculture de l'Indre
- 17 050 € à la Chambre d'Agriculture du Cher

Annulation des subventions relevant de l'enveloppe octroyées aux chambres départementales d'agricultures, à ALYSE et au Syndicat de contrôle laitier Touraine Conseil Elevage dans le cadre des avenants aux conventions 2021 relatives au financement des actions CAP filières

Affectation d'une somme de 52 000 € correspondant aux actions CAP filières menées par les chambres départementales d'agriculture, Alyse, Syndicat de contrôle laitier Touraine Conseil Elevage dans le cadre de l'avenant à leur convention 2021

Adopté avec un vote contre du groupe Ecologie et Solidarité sur les 4 dossiers Aide à la certification HVE – certification HVE d'un montant total de 1 376 € et sur les 6 dossiers Aide à la certification HVE – certification HVE toutes filières d'un montant total de 2 187 €

22.02.31.08 Filière alimentaire et agriculture régionale

Attribution d'une subvention globale de 80 250 € à la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire pour le salon International de l'Agriculture 2022

Adopté à l'unanimité

22.02.31.09 FEADER – 6 appels à projets agricoles ou forestiers 2022 :

Approbation :

- du cahier des charges de l'appel à projets 2022 des mesures agricoles du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles - PCAE (type d'opération 41 du programme de développement rural, investissements productifs) et du lancement de l'appel à projets du 28 février au 15 juin 2022 pour le type d'opérations 41

- du cahier des charges de l'appel à projets 2022 du type d'opération 422 « développer la transformation et la commercialisation des produits agricoles dans les exploitations agricoles » et du lancement de l'appel à projets du 28 février au 31 mai 2022 pour le type d'opération 422

- du cahier des charges de l'appel à projets 2022 du type d'opération 431 du programme de développement rural « accompagner l'investissement productif dans les propriétés forestières (desserte forestière) et du lancement de l'appel à projets du 28 février au 15 juin 2022 pour le type d'opération 431

- du cahier des charges de l'appel à projets 2022 du type d'opération 641 du programme de développement rural « accompagner la transformation du bois dans les zones rurales (scieries) » et du lancement de l'appel à projets du 28 février au 30 juin 2022 pour le type d'opération 641

- du cahier des charges de l'appel à projets 2022 du type d'opération 86 du programme de développement rural « accompagner l'investissement dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers » et du lancement de l'appel à projets du 28 février au 29 avril 2022 pour le type d'opération 86

- du cahier des charges de l'appel à projets 2022 du type d'opération 162 du programme de développement rural « accompagner la mise en place de groupements d'intérêt économique et environnemental » et du lancement de l'appel à projets du 1^{er} mars au 13 mai 2022 pour le type d'opération 162

Adopté avec une abstention du groupe Ecologie et Solidarité pour l'Appel à Projets 2022 des mesures agricoles du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles - PCAE

22.02.31.10 Cap Filières

Approbation de la convention de mise en place du programme annuel 2022 de la filière arboriculture, des fiches actions et du budget prévisionnel

Adopté avec une abstention du groupe Ecologie et Solidarité pour le CAP Filière Fruit 3G

22.02.31.45 Filières Locales

Adoption du règlement de la filière locale « Selles-sur-Cher », du budget prévisionnel (enveloppe prévisionnelle de 141 020 € dont 93 380 € de crédits de fonctionnement et de 47 640 € de crédits d'investissement), de la grille d'analyse du projet de filière locale « Selles-sur-Cher » au regard de l'objectif prioritaire « accompagner la transition agro-écologique »

Approbation de la convention de mise en place de la filière locale « Selles-sur-Cher »

Adopté à l'unanimité

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, BIODIVERSITÉ, AIR, EAU

22.02.28.46 PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

CPER 2021-2027

Attribution d'une subvention pour un coût total de 93 791 € au CPIE Touraine Val de Loire dans le cadre de la convention verte et approbation de la convention afférente

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés

22.02.28.47 PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

CPIER 2021-2027

Attribution de subventions dans le cadre des conventions vertes :

- 91 226 € à la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire – 37
- 85 239 € à la Maison de la Loire du Loiret – 45

Approbation des conventions afférentes

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés

22.02.28.48 Appel à manifestation d'Intérêt COP régionale : Tous acteurs pour une région plus résiliente face au dérèglement climatique

Approbation :

- de la liste des lauréats de l'AMI
- du modèle-type de convention de subvention
- du modèle-type de convention de partenariat
- de la modification du cadre d'intervention AMI COP régionale : « Tous acteurs pour une région plus résiliente face au dérèglement climatique », et de la délibération afférente

Affectation de crédits d'un montant de 300 000 € pour des subventions aux projets de l'AXE 3

Adopté avec une non-participation au vote du groupe Rassemblement National et Alliés sur le projet « Transition Antre Peaux » - Antre Peaux - 18

22.02.28.58 Opérations présentées dans le cadre du protocole d'accord sur le contenu du Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2021-2027 signé par le Conseil régional et l'Etat :

Attributions de subventions :

Thème rénovation énergétique des bâtiments	146 000 €
Thème énergies renouvelables bois géothermie	133 993 €
Thème animation filière rénovation	15 528 €

Approbation de la convention pour l'opération relative à la SCI la Chancellerie Pelourdeau

Modification de délibération :

Modification du montant de la subvention attribuée à la commune de Bléré pour la mise en œuvre d'une géothermie assistée par pompe à chaleur au Centre socio culturel de Bléré, qui passe de 61 596 € à 64 095 €

Affectation et abondement d'affectation de crédits :

Affectation d'une somme de 10 000 € afin de pouvoir honorer des adhésions en 2022 à différents réseaux d'échanges sur l'hydrogène (France Hydrogène, Hydrogène Europe Pilier Régional)

Abondement d'une affectation de 20 000 € afin de pouvoir honorer les dépenses liées au marché « Évaluation des unités de méthanisation en Région Centre-Val de Loire »

Opération hors protocole d'accord sur le contenu du Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2021-2027 signé par le Conseil régional et l'Etat :

Approbation des modifications relatives aux statuts de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale pour la rénovation énergétique des logements privés et modification de la délibération antérieure

Adopté à l'unanimité

22.02.28.66 PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

CPER 2021-2027 - Mobilisation citoyenne - COP régionale - Mobilisation pour le climat et la transition écologique

Attribution de subventions :

- 10 000 € pour l'animation de la coalition Vrac au Réseau Vrac - 75
- 2 500 € pour l'organisation de deux défis citoyens pour le Climat à Sologne Nature Environnement - 41
- 2 400 € à l'Association « Olivet en Transition » - 45 pour l'organisation d'événements de mobilisation pour le climat
- 1 000 € à l'Association IAE MESC2A - 45 pour l'organisation d'événements de mobilisation pour le climat

Approbation des conventions avec Réseau Vrac – 75 et Sologne Nature Environnement – 41

Adopté à l'unanimité

CULTURE, TOURISME, COOPÉRATION INTERNATIONALE

22.02.24.69 ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN /Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)

Attribution de contributions et subventions à l'EPCC FRAC Centre-Val de Loire :

- 1 017 500 € pour son programme d'activité 2022
- 55 000 € pour la location d'un espace de stockage supplémentaire en 2022
- 100 000 € pour son programme d'acquisition d'œuvres 2022
- 20 000 € pour l'acquisition d'équipements en 2022

Approbation de la convention annuelle 2022

Adopté à l'unanimité avec une non-participation au vote de Madame Carole CANETTE

22.02.24.70 POLITIQUE JEUNESSE ARTISTIQUE ET CULTURELLE / PARCOURS EAC

Attribution de subventions pour leurs programmes activités 2022 :

- 100 000 € à l'association Théâtre Aujourd'hui Orléans – 45 – A.T.A.O
- 99 000 € à l'association Tu Connais La Nouvelle – Saint-Jean-de-Braye – 45

Approbation d'une convention avec l'Association Tu Connais La Nouvelle

Adopté à l'unanimité

22.02.24.71 INDUSTRIES CULTURELLES

Soutien aux manifestations culturelles et artistiques / Manifestations Industries culturelles

Attribution de subventions pour un total de 76 100 €

Adopté à l'unanimité

**22.02.24.72 / PATRIMOINE CULTUREL
EVENEMENTS ET RESEAUX CULTURELS**

Attribution de subventions au Centre Européen de Promotion de l'Histoire de Blois – 41 :

Au titre de la culture :

- 227 000 € pour l'organisation des 25^e « Rendez-vous de l'histoire » et des « Cafés historiques » pour l'année 2022

Au titre de l'économie :

- 20 000 € pour l'organisation du volet « Économie » des Rendez-vous de l'histoire 2022

Approbation de la convention annuelle 2022 avec le Centre Européen de Promotion de l'Histoire de Blois - 41

Adopté à l'unanimité

22.02.24.73 SPECTACLE VIVANT

A/ Festivals et manifestations du spectacle vivant

Attribution de subventions pour un montant total de 263 000 € à divers bénéficiaires

B/ Institutions et réseaux du spectacle vivant

Attribution d'une subvention pour un montant total de 346 900 € au Centre Dramatique National de Tours

C/ Insertion professionnelle

Attribution d'une subvention pour un montant total de 120 000 € au Centre Dramatique National de Tours

Adopté à l'unanimité

22.02.24.89 Aménagement Culturel du Territoire

Attribution d'une aide d'urgence d'un montant de 4 000 € à la ville d'Amboise pour la restauration de l'œuvre de Michel Audiard

Adopté à l'unanimité

22.02.30.32 CAP Hébergement Touristique pour Tous et Mesure de relance de l'activité d'hébergement touristique

Renforcer l'offre d'hébergements

Aide simplifiée

Meublés de tourisme..... 20 000 €

Aide bonifiée

Hôtellerie de plein air..... 66 137,23 €

Hôtellerie 12 634,14 €

Aide au conseil

Hôtellerie 5 000 €

Prolongation des dates de réalisation de projet dans le cadre du projet de modernisation de l'hôtel à la SARL le Moulin à Vent et approbation de l'avenant n°1

Adopté à l'unanimité

22.02.30.33 Promotion et animation touristique

Attribution de subventions :

- 69 000 € à l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) Centre-Val de Loire pour son programme d'actions touristiques 2022
- 39 231,25 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de l'hôtellerie-restauration en 2022
- 3 228 000 € au Comité Régional du Tourisme - CRT Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre de ses missions et la réalisation de son programme d'actions 2022

Approbation des conventions et avenant afférents

Affectation de crédits :

Promotion et Animation Touristique

- 40 407,09 € pour le financement de projets en faveur de l'innovation, afin d'accompagner la création de nouveaux services et produits touristiques pour renforcer l'attractivité de la destination et de l'offre régionale

Renforcer l'offre d'hébergement

- 151 399 € pour le financement de l'accompagnement des acteurs touristiques à la transition écologique « Ensemble pour un tourisme durable »

Adopté à l'unanimité

22.02.35.74 Développer la coopération décentralisée – Solidarité internationale et Citoyenneté

A- Appui aux projets européens et internationaux – Territoires Citoyens et Solidaires

Axe 1 – Attribution d'une subvention de 3 000 € à Atelier Théâtre des Gibjoncs ATG pour une sensibilisation à la culture polonaise, mémoire de l'Europe

Axe 3 – Attribution de 2 subventions :

- 8 500 € à Association Les Compagnons Bâisseurs Centre-Val de Loire pour l'accueil de 5 jeunes volontaires européens et internationaux pour 12 mois chacun
- 1 100 € à Atelier Théâtre des Gibjoncs ATG pour l'accueil d'un jeune volontaire européen pour 6 mois

B- Renouvellement d'adhésions : AFCCRE et CUF

Approbation :

- du renouvellement de l'adhésion à l'AFCCRE pour l'année 2022, ainsi que le versement de la cotisation annuelle afférente pour un montant de 15 377 €
- du renouvellement de l'adhésion à Cités Unies France pour l'année 2022, ainsi que le versement de la cotisation annuelle afférente pour un montant de 16 524 €
- du renouvellement de ces deux adhésions pour les années suivantes sous-réserve du vote des crédits

C- Modification de la délibération n°19.07.35.64

Modification de la durée maximum des projets à 36 mois du cadre d'intervention de l'appel à projets biennal Solidarité Internationale « Climat et Environnement » et de la délibération afférente

Adopté avec un vote contre du Rassemblement National et Alliés sur le dossier Cités Unies France

22.02.35.75 Développer la coopération décentralisée - Mise en œuvre des accords de coopération décentralisée

Attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Université d'Orléans UFR Droit Économie Gestion pour son projet de coopération universitaire « École de droit français et Master droit des affaires » dans la Région de Malopolska (Pologne) et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

**SANTÉ, FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE, INNOVATION ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ**

22.02.22.52 Immobilier et équipement des EFSS

Attribution d'une subvention d'un montant de 66 248 € au Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc au profit de l'IFSI-IFAS de Châteauroux au titre du plan d'équipement pour l'installation dans les locaux du Lycée des Charmilles – 36 et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.22.54 Financement des établissements de formations sanitaires et sociales

Affectations d'une somme de 1 196 010 € permettant l'attribution de subventions à l'université de Tours, à l'ANFH, aux instituts de formations pour la mise en œuvre des actions délocalisées

Attribution de subventions :

- 20 500 € à l'Université François Rabelais de Tours pour le fonctionnement du Collegium Santé
- 20 475 € au Centre hospitalier régional universitaire de Tours au titre de l'école de sage-femmes pour contribuer à l'hébergement des étudiants en stage
- 25 000 € au Centre hospitalier régional universitaire de Tours pour le compte de l'IFSI pour la réalisation d'un support pédagogique multimédia, sous la forme d'un cartoon 2D, sur le thème de la télé médecine

Adopté à l'unanimité

22.02.23.41 Partenariats recherche enseignement supérieur - Centre de mobilité

Attribution de subventions de 27 800 € chacune aux universités de Tours et d'Orléans pour le soutien aux actions menées en lien avec Le Studium dans le domaine de la mobilité internationale

Approbation des conventions afférentes

Adopté à l'unanimité

22.02.23.43 Programme d'aide aux étudiants - Soutien aux étudiants précaires par des aides alimentaires et produits de première nécessité

Attribution d'une subvention de 10 000 € à la Fédération du Loiret du Secours Populaire pour la mise en œuvre de son dispositif d'aide aux étudiants et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.32.36 Recherche et technologie - Développement de la recherche en région - Soutien aux programmes de recherche
Attribution d'une subvention totale de 146 276 € à l'université de Tours pour sa participation au projet de l'AOS 2021 du Cancéropôle Grand Ouest

Approbation des conventions afférentes

Adopté à l'unanimité

22.02.32.38 Développement de la recherche en région
Colloques

Approbation de la sélection des opérations retenues au titre du cahier des charges des colloques scientifiques 2022

Attribution de subventions d'un montant total de 31 950 € pour l'organisation de dix colloques scientifiques

Désaffectation d'une somme de 2 000 € attribuée à l'université de Tours compte tenu de la tenue en visioconférence du colloque « Considérez la doctrine qui se cache / sous le voile de ces vers mystérieux » (If.IX, 62-63). Lecturae Dantis Turonenses »

Adopté à l'unanimité

22.02.32.39 Recherche et technologie - Développement de la recherche en région

Arrêt de la liste des projets qui feront l'objet d'une subvention dans le cadre des appels à projets de recherche d'intérêt régional 2021

Attribution de subventions pour un montant total de 410 000 € pour la réalisation des projets de recherche

Adopté à l'unanimité

22.02.32.40 Recherche, technologie et innovation - Développement de la recherche en région

Modification des délibérations antérieures

Approbation d'avenants à diverses conventions

Attribution d'un complément de subvention d'un montant de 25 000 € à l'INRAE, Porteur-Coordinateur du Programme ARD CVL SYCOMORE pour le financement du programme et approbation de Végépolys dans les signataires de la convention de financement

Modification en conséquence de la fiche action « Soutenir l'attractivité de l'offre de formation en Agrobiosciences en région Centre-Val de Loire » et de la délibération afférente

Attribution d'une subvention de 108 416,12 € à l'Université d'Orléans, Porteur-Coordonnateur du Programme ARD COSMETOSCIENCES pour le financement de la phase 1 du programme

Approbation de la convention de solde relative à la phase 1 du programme ARD 2020 COSMETOSCIENCES avec l'Université d'Orléans et ses partenaires

Adopté à l'unanimité

22.02.32.42 Développement de la Recherche en région - Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)

Approbation des conventions financières annuelles avec Centre•Sciences et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Centre - FRMJC pour leur programme d'actions 2022

Attribution de subventions :

- 310 000 € à l'association Centre•Sciences pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2022
- 50 000 € à la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Centre - FRMJC pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2022
- 5 000 € maximum au total réparti entre les collèges porteurs de la dépense pour le remboursement des frais de transports liés aux sessions de stages de 3^e « Sciences pour tous 2022 »

Attribution d'une dotation de 1 000 € au premier finaliste de la finale régionale du concours 2022 « Ma Thèse en 180 secondes » et d'une dotation de 500 € au deuxième finaliste

Adopté à l'unanimité

22.02.27.78 Démocratie permanente et égalité

Appel à projets Initiatives Solidaires : attribution de subventions de 27 529,59 € à divers bénéficiaires pour des projets

Adopté à l'unanimité

EMPLOI, FORMATIONS PROFESSIONNELLES, INSERTION

22.02.20.11 Formation Professionnelle et Accompagnement vers l'Emploi - Accompagnement vers l'Emploi - Formations subventionnées

Attribution d'une subvention de 30 000 € à l'Association Organisation Ressources Emploi Compétences 18 - OREC 18 pour la mise en œuvre du dispositif « service de conseil en recrutement et d'appui à l'intégration et à la fidélisation des salariés – CAP ENTREPRISE » sur le bassin de Vierzon

Approbation de la convention de subvention afférente

Adopté à l'unanimité

22.02.20.12 Formation Professionnelle et Accompagnement vers l'Emploi
PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022
Plan Régional de Mobilisation pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes – Renforcer les aides à la mobilité– Lutter contre les freins d'accès à la Formation Professionnelle – Mesure aide au permis de conduire Combo Parfait Jeune
Attribution des aides individuelles au permis de conduire aux jeunes pour un montant total de 107 103 €

Adopté à l'unanimité

22.02.20.13 Formation Professionnelle et Accompagnement vers l'Emploi
Fonctionnement des Missions Locales
Attribution de subventions aux Missions Locales au titre du fonctionnement 2022 pour un montant total de 2 856 390 €

Équipement des Missions Locales
Attribution de subventions aux Missions Locales au titre de l'équipement 2022 pour un montant total de 80 000 €

Approbation des modèles type de convention de fonctionnement et d'équipement

Adopté à l'unanimité avec une non-participation au vote de Monsieur Jean-Patrick GILLE

22.02.20.14 Modification de délibération
Projet « Je fais, je sais, je valide mes compétences » du GIP FTLV-IP
Approbation de l'avenant n° 3 à la convention et modification de la délibération antérieure

Adopté à l'unanimité

22.02.20.15 Formation Professionnelle et Accompagnement vers l'Emploi
Savoirs de base - CRIA
Attribution d'une subvention pour un montant total de 160 000 € à l'Union Régionale de Ressources Illettrisme Analphabétisme de la Région Centre (URCRIAC) et approbation de la convention afférente

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés

22.02.20.16 Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022
Appel à initiatives (AAI) permanent « expérimenter de nouveaux modes de VAE »
Attribution de subventions pour la mise en œuvre d'actions expérimentales dans le cadre de l'appel à initiatives :
- 192 000 € à Organisme Les 2 Rives pour la mise en œuvre de l'action « appui à la mobilisation du Capital Compétences la nouvelle approche de la VAE proposée par les 2 Rives »
- 68 352,47 € à Organisme Eureka Formations pour la mise en œuvre de l'action « l'accompagnement VAE, un outil d'insertion pour l'obtention du titre professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène et du Certificat de Compétence Professionnel Entretien le logement et le linge d'un particulier »

Approbation des conventions afférentes

Agrément des actions au titre de la rémunération des bénéficiaires

Adopté à l'unanimité

22.02.20.17 Formation Professionnelle et Accompagnement vers l'Emploi

PACTE Régional d'Investissement dans les Compétences 2019/2022

Tiers-lieux de compétences

Création d'un Service d'intérêt économique général (SIEG)

Approbation :

- de la reconnaissance du service d'intérêt économique général – SIEG « aménagement, gestion et animation du « Tiers-Lieu de Compétence Châteauroux-Déols, aéroport Marcel Dassault » confié au GIP FTLV-IP
- de la convention d'application du service d'intérêt économique général – SIEG pour l'aménagement, la gestion et l'animation du « Tiers-Lieu de Compétences Châteauroux-Déols, aéroport Marcel Dassault

Conventionnement avec des obligations de service public et de la compensation afférente, conformément au règlement (UE) dans sa version actuelle applicable

Modification de la délibération antérieure afin de supprimer l'approbation de la convention de subvention relative au projet du « Tiers-Lieu de Compétences Châteauroux-Déols, aéroport Marcel Dassault »

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés et une non-participation au vote de Monsieur Dominique ROULLET

22.02.20.64 Orientation – Valorisation des Métiers

Forums de l'orientation :

Approbation des grilles tarifaires de location des espaces et du mobilier aux exposants des forums d'Orléans et Tours 2022

Worldskills – la compétition 46^{ème} édition :

Approbation :

- du montant forfaitaire de remboursement des frais de transports des jurés de 504,36 €
- du modèle de convention financière
- des montants des primes aux médaillés : 1000 € par médaillé d'Or, 600 € par médaillé d'Argent, 400 € par médaillé de Bronze, 200 € par médaillé d'Excellence

Attribution des subventions aux partenaires/structures financières pour un montant global de 15 130, 80 €

Adopté à l'unanimité

22.02.20.77 GIP Alfa Centre

Attribution de subventions au GIP Alfa Centre :

- 1 062 108 € au titre du Fonctionnement pour l'exercice 2022
- 35 000 € sur le fonctionnement du « service téléphonique gratuit d'information sur la formation - Etoile Info »
- 66 990 € pour assurer le fonctionnement de l'Observatoire sanitaire, médico-social et social – OSMS pour 2022

Approbation des conventions afférentes

Adopté à l'unanimité avec une non-participation au vote de Monsieur Jean-Patrick GILLE